1739-1754. † René Picard, de la paroisse de Sarzeau, successivement recteur de Plœren et d'Inguiniel, pourvu de Carnac par Mgr Fagon, le 9 juin 1739, prit possession le 15. Atteint par le jansénisme, malheureusement un instant en faveur dans ce diocèse, il refusa constamment de se soumettre à la bulle *Unigenitus*. A l'âge de 63 ans, il tomba gravement malade, le 19 février 1754 et se vit refuser les sacrements, à cause de son obstination. Mort à dix heures du soir dans la nuit du 24 au 25 de ce mois, il fut, de grand matin, le 27, inhumé sans cérémonies dans le cimetière (1).

1754-1756. † François Le Dréau, de Grand-Champ et recteur de Landévant, pourvu par l'Ordinaire le 19 août 1754, prit possession le 10 décembre. Décédé le 7 avril 1756, il fut enterré le lendemain au cimetière.

1756-1782. † Jean-Joseph Caradec, recteur de Carentoir et de Melrand, pourvu par l'Évêque le 29 avril 1756, prit possession le 2 mai. Licencié en théologie de la faculté de Paris, syndic du clergé de Vannes et un des examinateurs synodaux, il mourut, à 71 ans, le 8 mai 1782, et fut enterré le 9 au cimetière.

1782-1800. † René Le Baron, de Mendon et recteur de Lanvaudan, pourvu par le Pape le 2 septembre 1782 sur les résultats du concours du 8 août, prit possession le 17 octobre. Il refusa de prêter le serment prescrit par la Constitution civile du clergé et ne quitta cependant sa paroisse qu'en 1792. De retour de l'Espagne, où il s'était volontairement déporté, il fut massacré, en 1800, sur le chemin entre le pont de la Saline et le village de Kvinio. Une croix en pierre marque le lieu du meurtre.

CAUDAN.

Du doyenné des Bois et déjà appelée vicariat perpétuel en 1264, cette paroisse eut, antérieurement à cette date, un archidiacre de Vannes pour recteur. D'après l'abbé Cillart, ce titulaire, obligé d'opter entre ce bénéfice et sa dignité, aurait renoncé à l'administration de la paroisse,

(1) Cette affaire eut un grand retentissement. La cour du Parlement s'en occupa avec aigreur et condamna sévèrement l'administration diocésaine. La paroisse fut pendant plusieurs mois sans prêtres et desservie par le clergé des paroisses voisines. Il fallut l'intervention du roi pour arracher l'Évêque à l'animosité et à l'iniquité du Parlement et pour faire rentrer l'ordre à Carnac. (*Nouvelles ecclésiastiques*, année 1754, p. 81, 112, 163, 165, 201, et année 1755, p. 13.)

mais s'en serait réservé les revenus, et cette réserve se serait ensuite maintenue au profit de ses successeurs dans l'archidiaconat. Quoiqu'il en soit du mode d'annexion, il est de fait que, dès le XIIIe siècle, l'archidiacre de Vannes percevait les dîmes et présentait le vicaire perpétuel de Caudan. A la 33e gerbe et quatre brasses de prémices par ménage, il en est toujours resté gros décimateur, mais il a perdu de bonne heure son droit de patronage auquel s'est substituée l'alternative. Les vicaires perpétuels et, après eux, les recteurs, ne furent que portionnaires; s'ils se rencontrent parfois percevant des dîmes, ce n'est qu'en vertu d'un concordat avec les archidiacres qui leur abandonnaient ainsi une partie des gros fruits pour leur tenir lieu de portion congrue. On prétend que, dans les siècles reculés, la paroisse de Saint-Caradec-Hennebont n'était qu'une trève de Caudan. Outre la raison théorique et parfaitement vraisemblable donnée par M. Rosenzweig pour établir que cette paroisse a été taillée dans celle de Caudan (1), à l'appui de cette assertion on peut apporter ce fait d'une très-grande valeur : c'est que la paroisse de Saint-Caradec porte aussi, en 1264, le titre de vicariat perpétuel et que, plus heureux ici qu'à Caudan, les archidiacres de Vannes en sont toujours restés depuis et patrons et gros décimateurs.

Dédiée à l'apôtre saint Pierre, l'ancienne église paroissiale de Caudan était en ruine depuis 1710, lorsque fut posée et bénite, le 28 juin 1722, la première pierre de la nouvelle.

Plusieurs chapelles s'élevaient sur le territoire de cette paroisse. Il y avait d'abord celle de Saint-Guenhaël, au prieuré de ce nom, fondé au VIe siècle par saint Gildas (2). Dès 1527, nous en trouvons trois autres : de Notre-Dame de Pendreff, de Notre-Dame du Resto, de Notre-Dame de La Croix. Appelée aussi chapelle de La Vraie-Croix, et située au bourg même, cette dernière était en ruine, lorsque, par son testament du 27 mars 1746, Marie Rio, épouse de Jean Pomzat, légua une somme de 360 livres pour la faire rebâtir. Elle fut, en effet, reconstruite, et la bénédiction de la nouvelle se fit le 3 mai 1768, fête de l'Invention de la Vraie-Croix. Enfin, il y avait encore les chapelles de Locunel, au village de ce nom; de Notre-Dame-de-Vérité et de Saint-Yves, en des lieux isolés et cette dernière attribuée par la tradition aux Templiers. Si cette énumération ne comprend pas la chapelle de Notre-Dame de Trescoët, c'est qu'elle n'est passée en Caudan qu'après la Révolution. J'ajouterai que, sur la paroisse, deux localités : *Le Moustoir* et *Moustoiric* portent encore des noms significatifs.

A quelques-unes de ces chapelles correspondaient les frairies suivantes

---

(1) *Études sur les anciennes circonscriptions paroissiales du Morbihan*, au 1er semestre du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 85.

(2) Voir ma notice sur *Notre-Dame-de-Paradis* à Hennebont, p. 7, et mon *Histoire de Saint-Gildas de Rhuys*, p. 331.

qui se partageaient le territoire de la paroisse : du Bourg, de Kdronquis, des Deux-Ponts, de Penhouet, de Kerguillé, de Pendreff, du Stumo, de Locmaria, de Kerbéban, de Kermen-Pontscorff, de Namouhic.

Outre le rectorat et le susdit prieuré de Saint-Guenhaël, je n'ai trouvé, sur cette paroisse, que deux autres petits bénéfices, savoir : la sacristie de Caudan ou de l'église paroissiale et la chapellenie de Saint-Séverin, qui se desservait peut-être au village de ce nom, dans une chapelle depuis longtemps disparue ; l'une et l'autre se rencontrent dans un pouillé de 1516, et là seulement. L'érection de cette sacristie en bénéfice montre, sans qu'il soit nécessaire de le faire remarquer, l'importance de la paroisse ou repose sur un fait dont le souvenir est perdu.

Recteurs de Caudan.

1456. R. Jean Borbihan, chanoine de Vannes, résigne pour permuter avec le suivant contre Péaule.
1456-1463. Jean Jegot, aussi chanoine de Vannes.
1481. Hervé de Kerézéquel, pourvu en 1481, résigna à une date inconnue et devint recteur de Landaul.
1488. † Prégent de Moussy, archidiacre de Vannes.
1531. † Alain Trégain.
1531-1537. R. Artur du Hardat.
1537-1541. R. Jean Longuespic résigne en Cour de Rome.
1541-1558. † François de la Couldraye, chanoine de Vannes.
1558-1564. † Pierre Guillo, pourvu par le Souverain Pontife, mourut en juillet 1564.
1597-1599. Étienne Garel.
1600-1610. Bertrand Dayo, originaire de cette paroisse.
1619-1620. Jacques Falquerho résigne à une date inconnue et devient plus tard curé de Quéven.
1626-1637. † Paul Le Couédic.
1637-1641. . . . . Doublet.
1651-1653. Jean Morice.
1663-1677. Jérôme L'Estour.
1679-1693. † Alain Maugain, mort à l'âge de 45 ans, le 4 mars 1693, enterré le 6 au cimetière.
1693-1702. † Gilles Pelicot, prêtre du diocèse de Rennes, pourvu par le Pape, le 8 août 1693, prit possession le 26 février et le 22 juin 1694, et débouta Jean Le Moenne auquel, malgré le décès de Maugain en un mois réservé au Saint-Siége, l'Ordinaire avait prétendu conférer ce bénéfice le 24 avril 1694. Pelicot décéda en janvier 1702.
1702-1708. R. Olivier Charles, prêtre du diocèse, pourvu en Cour de Rome le 22 mai 1702, prit possession le 11 août suivant

et donna, le 20 janvier 1708 procuration pour résigner entre les mains de l'Évêque et permuter contre les paroisses réunies de Rohan-Saint-Gouvry.

1708-1719. † Joseph-Alexis Le Belliguet, prêtre du diocèse de Quimper, pourvu par l'Évêque le 22 janvier 1708, prit possession le 5 février. J'ignore ce qu'il faut croire touchant sa prétendue résignation, invoquée après son décès, comme on va le voir ; mais je sais qu'il mourut, à l'âge de 44 ans, le 24 avril 1719, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière, « après avoir, disent les registres de Caudan, gouverné onze ou douze ans sa paroisse avec le zèle et l'édification dignes d'un véritable pasteur. »

1719-1741. † Jacques Roudic, d'Ambon, pourvu par le Pape, le 30 juin 1719, sur la mort de Belliguet, ne put obtenir à Vannes le visa de ses provisions et dut prendre possession civile le 15 août 1720, sur une sentence émise le 13 par le Présidial, parce que, le jour même de la mort de Belliguet, un des vicaires généraux avait conféré ce bénéfice à Jacques Mahé, qui s'en était mis en possession dès le lendemain. Se voyant un compétiteur, Mahé se fit présenter par l'archidiacre qui voulait récupérer le patronage de cette paroisse, et obtint de nouvelles provisions de l'Ordinaire à la date du 7 octobre 1719. Quoique visiblement il ne fût pas légitime, ce Mahé administra la paroisse jusqu'au mois de décembre 1720; débouté, il dut alors se retirer devant le véritable recteur. Ses précautions étaient prises, comme on peut le voir au catalogue des recteurs d'Arzano et Guilligomarch. Quant à Roudic, il mourut, à l'âge de 54 ans, le 6 juillet 1741, et fut inhumé le 8 au cimetière, près du portail de l'église.

1741-1758. † Guillaume Courtel, de Cléguer et depuis longues années curé de Caudan, l'emporta au concours du 29 août 1741, en fut pourvu par le Pape le 26 septembre et en prit possession le 18 novembre. Décédé à l'âge de 53 ans, il fut inhumé au cimetière le 24 juillet 1758.

1758-1763 † Jean-Baptiste Kerbara, de Plouay, gagna aussi cette paroisse au concours du 19 octobre 1758, obtint du Pape des provisions datées du 21 novembre suivant et prit possession le 17 janvier 1759. Mort le 24 mai 1763, à l'âge de 36 ans, il fut inhumé le 27 au cimetière.

1763-1775. † Marc Le Scanvic, de Guidel, également heureux au concours du 18 août 1763, se vit aussi délivrer des provisions en Cour de Rome, le 26 septembre, et en

prit possesion le 26 octobre de la même année. Décédé à l'âge de 41 ans, il fut enterré le 5 janvier 1775.

1775-1778. † Étienne Pinson, de Sarzeau et curé de Caudan au moins depuis 1754, présenté par le chapitre, malgré le décès du précédent en un mois réservé au Pape, et pourvu par un des vicaires capitulaires, le 11 janvier 1775, prit possession le 20 et ne fut troublé par aucun compétiteur. Agé de 60 ans, il mourut le 14 février 1778 et fut enterré le 15 au cimetière.

1778-1786. † René Jan, de Cléguérec, pourvu par l'Ordinaire le 17 février 1778, prit possession le 19. Décédé à l'âge de 61 ans, le 17 novembre 1786, il fut inhumé le 18 dans le cimetière.

1787-1813. † Étienne Thomas, de Carnac et curé de Sauzon, obtint, au concours du 15 février 1787, cette paroisse qui lui fut conférée en Cour de Rome le 13 mars et dont il prit possession le 24 avril de la même année. A l'âge de 44 ans, il refusa, en 1790, de prêter le serment prescrit par la Constitution civile du clergé. Le directoire du district d'Hennebont adressa sur son compte à celui du département la note suivante : « a caché longtemps son fanatisme sous une apparente modération. Bon à éloigner aussitôt qu'il se pourra. » On ignore s'il s'éloigna et où il se retira; mais on sait que, le 9 novembre 1792, un recteur constitutionnel fut installé à Caudan, et que, de retour à la tête de sa paroisse, Thomas prêta serment entre les mains du préfet, le 27 octobre 1802, et y mourut le 3 juin 1813.

CLÉGUER.

Aussi du doyenné des Bois et à l'alternative, la paroisse de Cléguer se trouve mentionnée dès 1235, comme nous le verrons plus bas, dans l'acte de fondation de la chapellenie de Notre-Dame du Bas-Pontscorff. Saint-Géran, titulaire de l'église paroissiale et patron de la localité, n'est autre que Saint-Guevrock ou Kirec, originaire de la Grande-Bretagne et mort le 17 février, vers l'an 547, auprès de Landerneau, quoiqu'il fût à la tête d'un monastère appelé depuis Loc-Kirec et situé à une dizaine de lieues de Tréguier. Guérec, étant le nom de ce saint en langue celtique, il est facile d'y trouver l'étymologie de Cléguer et de Cléguérec, en y ajoutant *clos* pour pays au territoire.* Le recteur y était seul gros décimateur à la 33e gerbe, excepté, peut-être, sur le tiers du village de Madiou, donné vers 1119 par des particuliers à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé (1).

(1) Dom Placide Le Duc, *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, p. 187.

* Cleguer en breton de Leon signifie massif de rochers, amas de pierres et Cleguerec lieu parsemé de pierres près de Laber Idiut deux massifs de rochers portent les noms de : ar c'hleger bras en bran

ACADÉMIE DE BREST SOCIÉTÉ